

ACTE COMMUNICABLE

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 21 mars à 17 heures 15, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Condé-en-Normandie s'est réuni au lieu habituel de ses séances à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie COLLIBEAUX, Vice-Présidente du C.C.A.S de Condé-en-Normandie. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux membres du conseil d'administration le jeudi 16 mars 2023.

Étaient présents : Nathalie BOUILLARD, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Patrick DUJARDIN, Florence DUQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Jean ELISABETH, Isabelle GUILLOT, Yveline LENEPVEU et Françoise LEPRINCE

A donné pouvoir : Alain LEQUERTIER à Jean ELISABETH

Absents / Excusés : Louis CHEVALLIER, Valérie DESQUESNE et Gwenaël LONGEARD

Nombre de conseillers	Vote	Nature de l'acte : 7-5-2
- en exercice : 14		Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 10	- pour : 10	30 mars 2023
- votants : 11	- contre : 0	Publication le :
	- abstention : 01	03 avril 2023
Le compte-rendu du conseil d'administration du 07 février 2023 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2023/008 - Subvention ALDEVA

Il est proposé au conseil d'administration de refuser, pour l'exercice 2023, la subvention suivante :


➤ ALDEVA : 150 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité de 10 voix pour et 01 abstention :

- refuse l'attribution d'une subvention à l'ALDEVA.
- autorise Madame le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
A Condé-en-Normandie, le 30 mars 2023

N. COLLIBEAUX
Vice-Présidente,


Par délégation
Le Maire Adjoint
Nathalie COLLIBEAUX